

Commune d'Ancône
(Drôme)

P.L.U.

Plan local d'urbanisme
(REVISION DU P.O.S. ET TRANSFORMATION EN P.L.U.)

Nouveau ZONAGE

Ech 1/2000 **Modification 2**

26 juin 2006

Approbation initiale 19 mars 2007 - Mod. 1 le 06/03/2009 - Modif. 2 le 25/10/2012

LEGENDE

■ Zones urbaines et à urbaniser : ces zones sont soumises au D.P.U. (Droit de Préemption Urbain)

- Les zones U correspondant aux parties urbanisées du chef-lieu :
 - Ua, village historique aggloméré (avec risques inondables et précautions PERI zone bleue)
 - Ub, principales extensions, en semi diffus à diffus, avec groupes d'habitations, lotissements et espaces pavillonnaires (équipé en réseaux)
 - Ubr, idem mais avec risques inondables imposant des précautions (PERI zone bleue)
 - Uc, pavillonnaire ou diffus sans la totalité des réseaux
 - Ui, activités artisanales (Ui standard - Uip non nuisant, services, logements de fonction)
 - Usp, à vocation d'équipements sportifs exclusivement

- La zone AU, urbanisable après modification du PLU, en opérations cohérentes
- Les zones AUa, urbanisables avec le présent PLU mais sous forme d'opérations cohérentes et concertées (AUag = vocation foyer-logement et/ou pôle gérontologique, médical / paramédical)

■ Zones naturelles et agricoles, peu ou non équipées :

- A : richesses économiques agricoles, et sous-secteur Aa (sans constructibilité), à préserver pour raisons paysagères, ainsi que sujet à risques légers d'inondations.
- N : secteur de sauvegarde des sites naturels, sujets à risques d'inondations, Nf CNR
- TC : espaces boisés classés
- ER : emplacements réservés
- Flèches et tracés signalant l'obligation de réaliser une liaison inter-quartiers.

	largeur de la plateforme
	marge de recul par rapport à l'axe (habitations, hébergement)
	marge de recul par rapport à l'axe (autres usages)
	Emplacement réservé avec n° ref
	Espaces boisés classés à conserver

	Inondabilité (PERI)
	Inondabilité "B" (P.S.S.)

(inondabilité S.N. zone A)

(PERI zone Bleue)

mise à jour du 06/03/2009



ech 1/2000

(limite des zones d'inondabilité S.N.)